

Contrat de réservation 2023



Camping 3 étoiles "Tourisme" pour 143 emplacements.
N° de l'arrêté préfectoral : N° 97-63 DIR 1/B4 du 16/01/1997
Classement au 09 Juin 2017 Catégorie 3 étoiles tourisme C17-001720-002
APE : 5530Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
N° TVA : FR64 389 545 583 / SIRET : 389 545 583 00012

Le Marais Doux : tél. : (+33) (0)5 46 47 23 96
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON : fax : (+33) (0)5 46 75 15 54

www.campingaqua3masses.com

Nom Name
Prénom First name
Adresse Adress
Code postal Postcode
Ville Town
Pays Country
Téléphone Phone
E-mail

Tous les participants All participants		
Nom name	Prénom first name	Date de naissance
		... / ... / ...
		... / ... / ...
		... / ... / ...
		... / ... / ...
		... / ... / ...
		... / ... / ...
		... / ... / ...
		... / ... / ...

Emplacement camping caravanning Pitch

ARRIVÉE À PARTIR DE 14 h LE Arrival/...../2023

DÉPART IMPÉRATIVEMENT AVANT 12 h LE Departure/...../2023

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Adulte + de 14 ans :
<small>Adult + 14 years old</small> | <input type="checkbox"/> Enfants - de 14 ans :
<small>Children - 14 years old</small> |
| <input type="checkbox"/> Dimensions : x m
<small>Size</small> | <input type="checkbox"/> Dimensions : x m
<small>Size</small> |
| <input type="checkbox"/> Nombre :
<small>How many ?</small> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |

Location Accomodation rental

ARRIVÉE À PARTIR DE 16 h LE Arrival/...../2023

DÉPART IMPÉRATIVEMENT AVANT 10 h LE Departure/...../2023

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Mobil-home Lodge Exotique | <input type="checkbox"/> Coco Sweet |
| <input type="checkbox"/> Mobil-home Cotinière | <input type="checkbox"/> Chalet Trianon, Club |
| <input type="checkbox"/> Mobil-home Luxe Prestige | <input type="checkbox"/> Chalet Sable |
| <input type="checkbox"/> Mobil-home Vertbois, Loggia 3 ch. | <input type="checkbox"/> Chalet Rêve, Handirêve |
| <input type="checkbox"/> Mobil-home Toscane | <input type="checkbox"/> Mobil-home Perroche Loggia 2 ch. |
| <input type="checkbox"/> Adulte + de 14 ans :
<small>Adult + 13 years old</small> | |
| <input type="checkbox"/> Enfants - 14 ans :
<small>Children - 13 years old</small> | <input type="checkbox"/> Nombre :
<small>How many ?</small> |
| | <input type="checkbox"/> Chien 4 €/jour
<small>Dog 4 €/day</small> |

Montant Amount

MONTANT DU SÉJOUR Amount of the stay	A	€
ACOMPTE Advance : A x 30 %	= 1	€
GARANTIE ANNULATION (facultative) : A x 5,8 % <small>Cancellation insurance (optional)</small>	= 2	€
FRAIS DE RÉSERVATION Reservation fee	3	€

TOTAL DE VOTRE SÉJOUR A + 2 + 3 = B €
Total of your stay

VERSEMENT EFFECTUÉ CE JOUR 1 + 2 + 3 = C €
pour confirmation de ma réservation

En votre aimable règlement en Euros à joindre avec ce contrat
Payment made today to confirm my booking
Please, join your proof of payment (in euros) to this contract

SOLDE À PAYER Balance to be paid : B - C = €

à régler à mon arrivée au camping
to pay to my arrival at the campsite

POUR TOUTE RÉSERVATION, JE CHOISIS UN MODE DE PAIEMENT

FOR ANY BOOKING, I CHOOSE MY PAIEMENT METHOD

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> CARTE BANCAIRE Credit card
N°
Date de validité Date of validity
Cryptogramme Cryptogramm | <input type="checkbox"/> CHÈQUE BANCAIRE Bank cheque
<input type="checkbox"/> CHÈQUES VACANCES Holiday voucher
<input type="checkbox"/> MANDAT POSTAL Postal order |
|--|--|

POSSIBILITÉ DE PAYER EN 3 OU 4 FOIS SANS FRAIS

Étape 1 : Payez votre acompte de 30 % pour la validation de la réservation.

Étape 2 : Réglez en plusieurs fois sans frais jusqu'à la date d'échéance qui est de 4 semaines avant le début de votre séjour (soit par chèque, CB, ANCV ou autres) à votre guise.

Nous pouvons aussi gérer un échéancier d'encaissement si vous nous envoyez tous vos chèques en une seule fois. Pour cela, merci de contacter Virginie afin de trouver la meilleure solution à votre paiement.

MERCI DE NOUS INDIQUER COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE CAMPING ?

WE THANK YOU FOR LETTING US KNOW HOW YOU GOT TO KNOW OUR CAMPSITE ?

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Des amis, Bouche à oreille Friends, By word to mouth |
| <input type="checkbox"/> Par hasard en passant à Saint-Pierre d'Oléron Passing by Saint-Pierre d'Oléron |
| <input type="checkbox"/> Guide : |
| <input type="checkbox"/> Site Web Website : |
| <input type="checkbox"/> Office de Tourisme Tourism office : |
| <input type="checkbox"/> Centrale de réservation Booking office : |
| <input type="checkbox"/> Aquaticamp |
| <input type="checkbox"/> Autre Other : |

J'ai lu les conditions de réservation et déclare les accepter, j'accepte de me conformer au règlement intérieur du camping, au port du bracelet et je m'engage à payer le solde de mon séjour le jour de mon arrivée sur le camping. Le numéro d'emplacement ou de location est défini selon les exigences de notre planing et peut être changé sans préavis.

I have read the reservation conditions and declare to accept them, I agree to abide by the internal rules of the campsite, to wear the bracelet and to commit myself to pay the outstanding amount of my stay on the day of my arrival at the campsite. The pitch number or the location is defined according to our planning and can be changed by us without giving notice.

Date : / /

Signature
précédée de la mention "lu et approuvé"

CONDITIONS DE RÉSERVATION 2023

Le formulaire de réservation complété devra préciser tous les noms, prénoms et dates de naissance des participants. Il devra être renvoyé signé et accompagné d'un acompte de 30 % du montant de votre séjour + de frais de réservation selon la période. À réception, une confirmation détaillée du séjour vous sera adressée, avec les infos pratiques (et inventaire type pour les locations) ainsi que le solde à payer : à l'arrivée pour un emplacement et 30 jours avant l'arrivée pour tous les locatifs.

Pour les réservations effectuées moins d'un mois avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation.

En cas de retard de paiement ou défaut de règlement, la réservation sera considérée comme annulée. Dans ce cas, l'acompte sera non remboursable.

En raison des différentes personnes en réception, il est préférable de mentionner toute demande particulière par écrit à joindre au contrat de réservation. Les réservations sont traitées dans l'ordre d'arrivée, si vous souhaitez un emplacement fixe, merci de nous le signaler par écrit le plus tôt possible.

Mode de règlement : chèque, carte bancaire, espèces ou chèques vacances. (si vous êtes dans l'attente de vos chèques vacances adresser à la date prévue le solde par chèque bancaire en inscrivant EN GROS caractères de ne pas l'encaisser dans l'attente des chèques vacances à nous envoyer en recommandé)

Règlement à l'arrivée pour les emplacements : sont acceptés uniquement les espèces, les cartes bancaires ou les chèques vacances.

Modalités d'annulation : l'annulation de réservation devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis). **IMPORTANT :** En raison des aléas du service courrier de la poste, seule la date de réception (= signature du recommandé par le camping sera retenue pour le calcul de X à 30 jours ou de 30 à 1 jour (en aucun cas le cachet de la poste ne sera retenu pour date d'annulation). L'adhérent doit transmettre également : certificat de travail, arrêté de travail ou documents justifiant des soins reçus, bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. L'adhérent doit indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoquées l'annulation.

A - Garantie annulation : la garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative et s'élève à 5,8% du montant total. Elle ne peut être prise qu'au moment de la réservation et payable à l'inscription.

B - Nature de la garantie : la garantie annulation garantit les acomptes versés (dans tous les cas, les frais de dossier, d'assurance et la franchise restent acquis au camping). Elle intervient lorsque l'adhérent se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les raisons ci-après :

- en cas de maladie grave à l'exclusion des maladies préexistantes (obligeant à rester allité),
- en cas d'accident grave,
- en cas de décès : de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants et descendants.
- des dommages matériels importants causés par le vol, l'incendie ou des éléments naturels atteignant les biens de l'assuré et nécessitant impérativement sa présence (expertise ou reconstruction).
- l'annulation pour un motif garanti, du compagnon de voyage de l'assuré et/ou des personnes inscrites sur le même bulletin d'inscription.
- les suites, séquelles et complications ou aggravations d'une maladie ou d'un accident, chaque cas ne pouvant survenir qu'entre la date de réservation et celle d'arrivée. Aucun motif relatant d'un problème connu avant la date de réservation ne sera couvert.
- les complications d'une grossesse.
- le licenciement économique de l'assuré.

Délai conformément aux modalités d'annulation inscrites ci-dessus :

- X à 30 jours : Remboursement de votre acompte, déduction faite des frais de réservation et d'assurance non remboursables.
- 30 jours à 1 jour : Les frais de réservation, d'assurance et une franchise fixe de 50 euros sont non remboursables.

C - Annulation sans assurance : toute annulation de réservation devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis). Quelque soit le motif du dédit : les frais de dossier resteront acquis et ne seront pas remboursés. Moins d'un mois avant la date prévue de votre arrivée : le solde intégral reste acquis au camping.

Délai conformément aux modalités d'annulation inscrites ci-dessus :

- X à 30 jours : remboursement de votre acompte moins les frais de dossier non remboursables.
- 30 jours à 1 jour : l'intégralité du ou des versements est conservée par le camping.

Retard ou non occupation : en cas de retard, veuillez nous en aviser par écrit. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ou la location sera attribué à un autre client dès le lendemain 12 h. L'acompte ou le solde ne seront pas remboursables.

En cas d'arrivée retardée (impliquant le maintien de l'emplacement ou de location) pas de déduction ou remboursement de ces journées.

Départ anticipé : en cas de départ anticipé du fait du locataire sur réservation emplacement ou réservation de localif, aucun remboursement n'est effectué quelque soit le motif.

Arrivée : pour chaque arrivée une pièce d'identité sera demandée, une copie sera conservée avec la fiche de facturation.

Les arrivées en juillet et août : entre 14 h et 19 h pour les emplacements et entre 16 h et 19 h pour les localifs. Arrivées week-end et séjour hors saison : de 14 h à 18 h, possibilité le matin à préciser à la réservation. Veuillez nous avertir en cas d'arrivée tardive (jusqu'à 20 h maximum en juillet et août après non acceptées).

OBLIGATOIRE - Titre de séjour et bracelet de présence : durant tout le séjour en juillet et août le bracelet sera obligatoire à toute personne âgée de 14 ans et plus pour entrer sur le camping et profiter de ses prestations. L'accès sera interdit à toute personne sans bracelet. En cas de perte ou de destruction un nouveau bracelet vous sera remis en réception et facturé 10 €.

Locatifs, conditions et cautions : il n'y a pas d'inventaire contradictoire sur les localifs. À votre arrivée la feuille détaillée d'inventaire vous sera remise. Il vous appartiendra de contrôler vous-même chaque élément : vaisselle... et signaler aussitôt en réception toute anomalie. Un responsable maintenance interviendra, outre ce procédé il ne sera pas tenu compte des réclamations tardives. La clé du mobil-home vous sera remise uniquement après votre vérification et retour de la feuille d'inventaire signée en réception.

Cautions : deux cautions seront demandées à votre arrivée (espèces, chèques ou empreinte de carte bancaire) :
- l'une de 200 € garantissant mobilier, vaisselle et mobil-home ou chalet.
- la seconde de 100 € garantissant votre nettoyage de départ.

Pour toute nationalité étrangère une caution est exigée (espèces ou empreinte de carte bancaire). Ces cautions vous seront renvoyées par courrier dès le lundi après votre départ. Laisser votre nom et adresse à cet effet.

- En cas de casse ou détérioration : la facture du ou des matériels vous sera envoyée.
- En cas de ménage insuffisant le temps d'entretien ou de remise en état sera facturé (50 € HT de l'heure).
Dans ces 2 cas, il vous sera demandé de régler ces factures dans les 15 jours. Faute de règlement dans ce délai de 15 jours, le chèque de caution sera alors encaissé par le camping. Le remboursement de la différence : « caution - facture » se fera 30 jours après (durée nécessaire à la banque pour s'assurer de l'approvisionnement du chèque).

En cas de casse de vaisselle ou petit matériel : ne pas racheter dépareillé, venir le signaler en réception pour remplacement immédiat (stock adapté).

Départ des localifs : départ entre 8 h et 10 h les samedis et dimanches de juillet et d'août. Le ménage devra être effectué par vos soins. Sur rendez-vous (pris la veille en réception) une vérification « ménage » sera effectuée.

Occupation des localifs : le nombre de locataires ne peut être supérieur au nombre indiqué sur la brochure « tarifs ». Les tentes ou igloos installés sur les emplacements localifs seront soumis à autorisation préalable et facturés 5 € par jour lors de la réservation.

Les personnes supplémentaires de 1 à 99 ans (bébé de 1 à 365 jours : gratuit) seront facturées : 14,90 €/jour ; 72 €/semaine.

Quelque soit le nombre d'occupant : 1 seul véhicule par emplacement (parking extérieur gratuit)

DÉFENSE DE FUMER À L'INTÉRIEUR DES LOCALIFS.

Animaux : voir règlement intérieur. Seuls les chiens sont acceptés sauf ceux classés dangereux (1 chien maximum par location). Ne pas les laisser seuls dans le localif. Pour protéger le localif, prévoir le couchage de votre animal (coussin, couverture, etc). Les couettes, couvertures, canapés et lits lui sont interdits. Les chats, lapins ou autres animaux sont strictement interdits.

Médiation : conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation de La Société Médiation Professionnelle dont nous relevons : par voie électronique via le site internet : www.mediateur-consommation-smp.fr, ou par voie postale : La Société Médiation Professionnelle 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX.

Taxes et services sont applicables depuis 2008. Ils n'ont pas une valeur contractuelle et peuvent être modifiés sans préavis dans les limites légales et réglementaires lorsqu'interviennent, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations de taxes (communales, départementales ou nationales) ou des taux de T.V.A. applicables. Brochure : la brochure papier et le site internet du camping constituent l'offre préalable au sens des articles 96 et 97 du décret du 15 juin 1994. Il est valide pour un séjour effectué entre avril et septembre. Cependant le camping se réserve la possibilité de modifier les prestations proposées dans les conditions prévues à l'article 97 du décret du 15 juin 1994. D'autre part nous rappelons que les photos et plans ne sont pas contractuels, mais donnés à titre d'exemple.

BOOKING CONDITIONS 2023

The completed reservation form must specify the full name and date of birth of all persons in the booking party. It must be returned signed and accompanied by a 30% deposit of the amount of your stay plus booking fee depending on the period. Upon receipt, we will send you a confirmation with details of your stay and useful information (standard inventory for rentals) as well as the balance yet to pay: upon arrival for a pitch and 30 days prior to the arrival of all rentals.

For reservations made less than one month before arrival, the total payment must be made when booking. Should there be any delay or failure to pay, the reservation will be considered as cancelled: Therefore, the deposit will not be reimbursed.

Due to staff turnover at the reception desk, it is advisable to mention any particular request in writing together with your reservation. The bookings are dealt with in order of receipt, if you wish to have a fixed pitch, we thank you beforehand to notify us in writing as soon as possible.

Method of payment: cheque, credit card, cash or holiday cheques. (If you have not had your holiday cheques yet and you are about to get them, please, send us a registered letter with a bank cheque mentioning in BOLD letters: not to cash while expecting holiday cheques).

Payment upon arrival for pitches: only cash, credit cards or holiday cheques are accepted.

Cancellation conditions: any cancellation must be done with a registered letter only (telephone messages or e-mails are not accepted). **IMPORTANT:** due to the hazards and uncertainties of the post-office services, only the receipt date (which is the date of signature of the campsite on the receipt of the registered letter) will be used for the calculation of the X to 30 days, or the 30 to 1 days (the post office's stamp of the date of sending will in no case whatever be valid as the date of cancellation). The affiliate must also send: a certificate of employment, a sick leave certificate or documents justifying a medical treatment, a proof of hospitalization, and/or a death certificate. The affiliate must indicate the date and the known or presumed circumstances which have caused the cancellation.

A - Cancellation insurance: the cancellation insurance is not included in the price, it is not mandatory and it is 5.8% of the total amount. You can only subscribe at the moment of booking and it is payable upon registering.

B - Nature of the guarantee: the cancellation insurance guarantees the deposit already paid (in all cases, administration, insurance and franchise fees are not reimbursable). The cancellation insurance is valid when a member is compelled to cancel his stay for the below reasons:

- In case of a serious illness (obliged to stay in bed) any pre-existing illness is excluded,
- In case of a serious accident,
- In case of death: of the insured, of a spouse or common law partner, ascendants and descendants.
- Important property damage due to burglary, fire or natural elements concerning the goods and assets of the insured person and whose presence (for expertise or repair) is compulsory.
- Cancellation for guaranteed reason of the insured person's fellow traveller and/or people whose names are on the registration form.
- Following, consequences and complications or aggravation of an illness or accident, any of the cases can only occur between the booking and the arrival date. No reason of a health problem known prior to the reservation will be covered.
- Pregnancy complications.
- The insured person made redundant.

Deadline in accordance with the cancellation conditions listed here above:

- X to 30 days: Refund of your deposit, after reservation and insurance fees having been deducted.
- 30 days to 1 day: Reservation, insurance fees and a 50 euros excess non-refundable.

C - Cancellation without insurance: All cancellations must be done with a registered letter (telephone messages and e-mails are not accepted). Whatever the reason of the cancellation: the administrative fees are non-refundable. The balance is not refunded for any cancellation made less than one month prior to the arrival date, whatever the reason.

Deadline in accordance with the cancellation conditions listed here above:

- X to 30 days: refund of your deposit minus the administrative fees that are not refundable.
- 30 days to 1 day: All payments will be withheld.

Delay or no-show: Should you be delayed, do, please warn us in writing, otherwise the pitch or the rental will be assigned to someone else the very next day at 12 o'clock. The deposit or the balance will not be reimbursed. In case of late arrival (involving the pitch or the rental being kept), the missed days will not be reimbursed. Should the lessee leave earlier than the due date, there will be no refund whatever the reason.

Arrival: a document will be required upon arrival, and a copy will be made and kept with the billing file. Arrivals in July and August: between 02pm and 07pm for the pitches and between 04pm and 07pm for the rentals. Week end and low season arrivals: from 02pm to 06pm, a morning arrival is possible, provided you specify when reserving.

Do, please, warn us for any late arrival (latest 08pm in July and August, later than that is not accepted).

MANDATORY - Residence permit and presence bracelet: During your stay in July and August, the bracelet is obligatory for any person older than 14 years old to enter the campsite and enjoy its services and activities. Access to the campsite is not allowed for any person without a bracelet. If you lose or damage it, you will be handed another for 10€.

Rentals, conditions, and deposits: As far as rentals are concerned, there is no contradictory inventory. Upon arrival, you will be handed an inventory sheet. You should, then control yourself all items; crockery... and report immediately to the reception desk any anomaly and someone from the maintenance will help you; other than that, no other claims will be taken into account. You will be handed the mobile-home key only after verification and control of the inventory sheet signed by the receptionist.

Deposits: Two deposits will be required upon arrival (cash, cheques or credit card number)

- One of 200€ as a guarantee for the furniture, crockery and mobile-home or chalet.
- The other one of 100€ as a guarantee for the final cleaning upon your departure.

Foreign clients will be asked a cash deposit (cash or credit card number). These deposits will be returned by post the first Monday following your departure. Do, please, leave your name and address for that purpose.

- In case of breakage or damage: an invoice will be sent to you.
- If the final cleaning has not, thoroughly, been done, the time taken to finish it will be billed (50 € per hour without VAT). In both cases, you will be asked to settle the bill, within 15 days, otherwise the amount will be withheld from the deposit cheque. The refund of the difference "deposit-bill" will be done 30 days later (time necessary for the bank to cash the cheque).

In case of breakage of crockery or small equipment: Do not buy a mismatched item, but come and report to the reception desk for an immediate replacement (adjusted stock).

Check-out from the rentals: Departure between 08am and 10am on Saturdays and Sundays of July and August. The cleaning must be done by yourself. A "cleaning" verification will be carried out upon appointment (made the previous day).

Occupation of the rentals: The numbers of lessees must not be superior to the one indicated on the brochure. Tents and igloos put up on rental pitches are subject to prior authorisation and are charged 5€ a day upon reservation. Additional clients from 1 to 99 years (babies from 1 to 365 days: free) will be charged 14,90€/day; 72€/week. Whatever the number of occupants, it is one vehicle per pitch (outside parking is free).

IT IS PROHIBITED TO SMOKE IN THE RENTALS.

Animals: see internal rules. Only dogs that are categorised as non-dangerous will be admitted (maximum 1 dog per rental). Do not leave them alone. Please, bring a cushion or a blanket for that purpose, to avoid any deterioration. They are not to use duvets, sofas or beds. Cats, rabbits and other animals are not admitted.

Mediation : in accordance with section L.612-1 of the French Consumer Code, you may use the La Société Médiation Professionnelle mediation service of which we are part.

This service is available free of charge and can be accessed online, via the website: www.mediateur-consommation-smp.fr, or by writing to La Société Médiation Professionnelle 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX.

Taxes and services have been applicable since 2008. They do not have a contractual value and are therefore subject to modifications without notice within the legal time limits and framework if they come up during the reservation and the payment of the balance date. Varied taxes (communal, regional or national) or VAT rates are also applicable. Brochure: The brochure (paper) and the website of the campsite present the preliminary offer within the meaning of articles 96 and 97 of the decree of 15th of June, 1994. It is valid for stays between April and September. However the campsite management reserves the right to change the services offered in the conditions provided for by the article 97 of the decree of 15th of June, 1994. Moreover, we would like to remind you that the photos and plans are not contractual, but serve as examples.